



Matoury, le 18/11/2022

Les contrôleurs de Cayenne constatent une dégradation générale de leurs capacités à rendre les services de la circulation aérienne.

Sont en cause l'état des moyens techniques et la baisse des effectifs des services opérationnels. Technique, Contrôle et Information aéronautique sont tous trois sévèrement impactés.

Les contrôleurs s'inquiètent des multiplications d'événements en rapport avec la sécurité. Nous estimons que les causes en sont :

- le maintien en condition opérationnelle des moyens techniques n'est pas satisfaisant, notamment en lien avec la communication et la visualisation;
- le sous-effectif des contrôleurs (14PC pour un BO de 23), et la fatigue en lien avec la récurrence des nuits et la charge instruction induite;
- la continuité aléatoire des missions du BRIA lors des fermetures locales;
- l'affectation aux contrôleurs de certaines tâches qui ne font pas partie de leurs missions, effectuées en tactique pour les besoins opérationnels mais qui ne doivent pas s'inscrire dans la durée (RQP et FPL, PIO...);
- l'augmentation du nombre de vols non répertoriés dans des protocoles ou lettres d'accord.

Voici une liste non exhaustive d'actions proposées afin de retrouver une maîtrise dans la gestion saine et sécuritaire des trafics:

1/ Au niveau régional:

- Certains points ci-dessus seront abordés en questions diverses à ce CT. Pour des solutions pérennes, une collaboration avec l'administration est incontournable.
- Il serait intéressant de mettre en place une réflexion sur la classification des espaces quand les fréquences associées sont hors service.

2/ Au niveau local, en pré-tactique et tactique:

- Le Chef SE propose d'éditer un NOTAM rappelant aux usagers que des « délais sont possibles compte-tenu du manque d'effectifs et de la dégradation des moyens techniques ».
- Les contrôleurs à poste pourront utiliser des moyens de régulation, dans la mesure du possible, et dans tous les cas en accord avec le Manex tels que:
 - des cadences/délais au départ, une diminution du trafic et un allègement de la charge radio;
 - l'utilisation des SID/STARS/routes avec un radial/points VFR, notamment pour les a/c non visualisés;
 - demander aux militaires d'effectuer leurs entraînements en dehors de la CTR (pour alléger la charge de travail et faciliter les séparations), ex. le terrain SOOK, zones hélico de Cacao et Montsinéry...;
 - dépôt de FPL obligatoire pour tous les vols (hors sanitaire et MASA).

Il sera nécessaire de renseigner l'ATIS en conséquence (BRIA déporté, mesures de régulations...). Les contrôleurs pensent qu'il serait souhaitable de sensibiliser les usagers par d'autres voix que le NOTAM.

Il pourrait être nécessaire de modifier le numéro de téléphone des positions TWR et SIV afin que le contrôleur à poste ne soit pas parasité par des appels téléphoniques qui ne concernent pas le trafic en tactique.

Les PC de Cayenne, à l'unanimité (10 présents plus 3 voix données) mandatent leurs organisations syndicales pour porter cette motion au CT régional SNA/AG du 22/11/2022.

